





Préambule

Pour la plupart d'entre nous, le soixantième anniversaire constitue une étape particulière, le tournant qui voit poindre la retraite à l'horizon. Pour la Résidence HÉBRON, c'est au contraire la promesse d'une nouvelle jeunesse prête à s'épanouir dans son écrin flambant neuf de Courtelary. Mais c'est aussi l'occasion de s'arrêter un instant sur le bord du chemin pour s'intéresser au riche passé d'une institution dont les racines et la philosophie sont indissociables de la terre de Mont-Soleil, sur les hauteurs de Saint-Imier. C'est ici, à deux pas de la station amont du funiculaire qui relie le Vallon à la montagne, qu'elle a puisé son énergie pour mieux rebondir des décennies plus tard sur les bords de la Suze.

La présente plaquette a pour modeste ambition de rappeler les étapes clés qui ont jalonné la vie de la fringante soixantenaire. Dans une partie plus contemporaine, elle s'attache à dessiner les contours de la Résidence HÉBRON telle qu'elle se présente aujourd'hui, avec ses solides acquis mais également avec les défis qui l'attendent.

Bonne lecture!



Le mot du Président

Le présent ouvrage met en évidence les différentes étapes parcourues par la Résidence HÉBRON au travers de ces dernières décennies et tout particulièrement celle qui a conduit à la mise en œuvre du magnifique établissement qui a vu le jour en automne 2021 à Courtelary.

Le succès de l'entreprise et la pérennité de la Résidence HÉBRON sont liés au fait que depuis l'arrivée des diaconesses, voici plus d'un siècle, l'établissement est ancré dans la région, soutenu par la population, les autorités communales et de généreux donateurs qui ont permis ses premiers développements.

S'ajoute au succès de la démarche l'évolution de sa mission initiale d'accueillir des personnes atteintes de maladies chroniques ou nécessitant des soins spécifiques, ainsi que pour d'autres résidents celle d'assurer un lieu de retraite et de vie paisible, dans un cadre de bienveillance et avec une volonté perpétuée d'assurer le bien-être des résidents et le respect des valeurs humanistes.

C'est dans ce contexte que je tiens en premier lieu à remercier la direction et les membres du personnel qui ont permis, au cours de ces dernières années, à la Résidence HÉBRON de renforcer son identité et conduire également à l'accompagnement en long séjour et dans des conditions optimales des adultes et personnes âgées en perte d'autonomie.

Il me tient à cœur d'exprimer toute ma reconnaissance à l'assemblée des coopérateurs de la Résidence HÉBRON qui, tout en sachant que l'infrastructure devait être rénovée, n'a pas hésité à valider le projet de construction

d'un nouvel établissement qui finalement comprend 30 lits, en lien avec la planification cantonale.

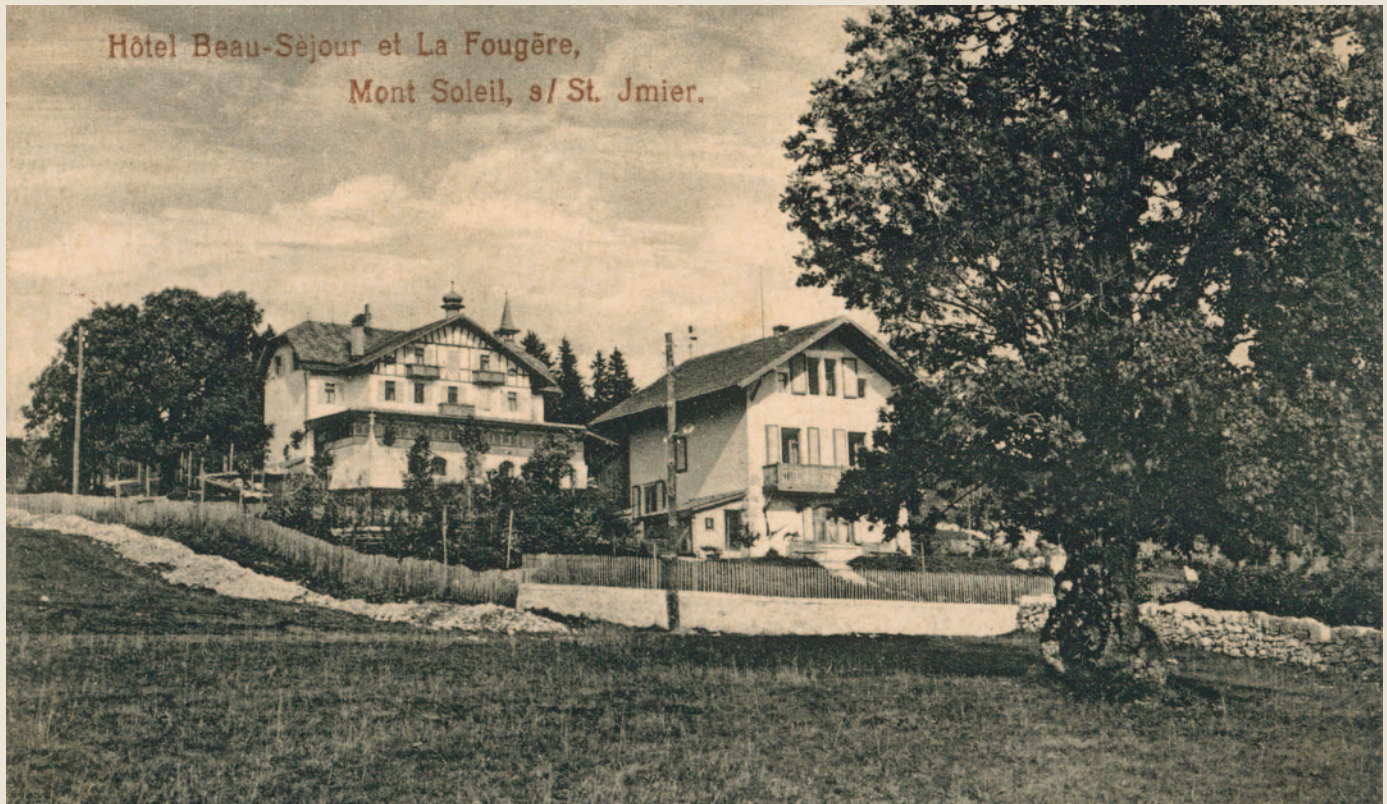
Le défi était, sous son aspect financier, de grande taille. Nous avons atteint nos objectifs grâce à une saine gestion des ressources ainsi qu'à un travail intense et de qualité de la part de toutes les collaboratrices et collaborateurs de l'établissement.

Je tiens également à remercier les membres du conseil d'administration qui, grâce à leurs connaissances professionnelles et expériences du domaine, ont permis une rapide réalisation du projet. S'ajoutent naturellement toutes mes félicitations à l'équipe du bureau d'architecture qui, tout en étant très attentive aux spécificités de la mission de la Résidence HÉBRON, nous a remis les clés d'un établissement dont nous sommes aujourd'hui tous très fiers.

Finalement, c'est grâce à la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne, ainsi qu'au soutien des autorités communales respectives, que la Résidence HÉBRON a trouvé sa place dans la région et se voit reconnue comme assumant une mission spécialisée en plus de celle d'établissement médico-social.

C'est dans ce contexte très positif que tous les intervenants de la Résidence HÉBRON vont poursuivre leur noble mission consistant à mettre au cœur de l'action le bien-être de leurs résidents.

Jean-Claude Chatelain



Sur la façade du chalet La Fougère qui deviendra Hébron, on distingue la fenêtre arrondie sous le balcon, détail architectural qui va perdurer (carte postale datée de 1909).

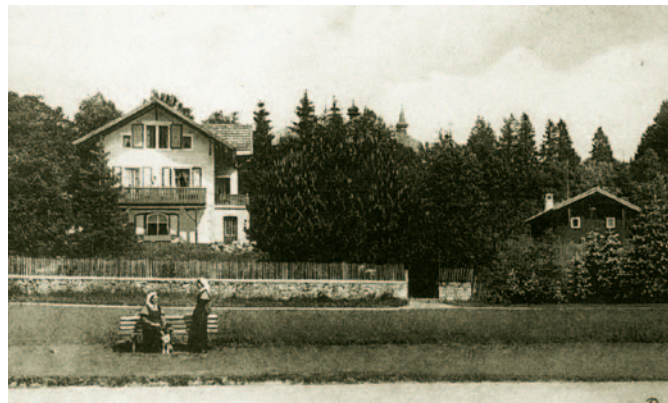
Hébron: 1919-2023

De l'ère des diaconesses à la première directrice laïque

Après avoir abrité la famille du garde forestier à la fin du XIX^e siècle puis le bureau de poste de Mont-Soleil durant la Première Guerre mondiale, le chalet La Fougère devient la propriété de l'Église libre Betania, dont les diaconesses de la communauté des sœurs d'Hébron font partie. Selon les rares sources à disposition, celles-ci s'y installent probablement en 1919. Bien qu'il ne reste aujourd'hui pour ainsi dire rien de la bâtisse d'origine, sinon la partie avec la fenêtre en cintre visible sur la façade sud, le nom d'Hébron est désormais gravé dans la mémoire collective.

D'abord lieu de vacances et de repos pour les diaconesses, le bâtiment se mue en maison d'accueil ouverte en particulier aux gens disposant de ressources modestes, avant d'accueillir des personnes atteintes de maladies chroniques ou nécessitant des soins spécifiques, ainsi que des patients convalescents.

Au fil des ans, les vocations se tarissent. Les rangs de la communauté sont de plus en plus clairsemés. La dernière religieuse en charge de la direction voit poindre l'âge de la retraite. En 1962, pour la seconder dans ses tâches, elle fait appel à Renée Tanner, établie à Mont-Soleil. Cette institutrice de formation, responsable d'un département de l'orphelinat de La Chaux-de-Fonds durant la Deuxième Guerre mondiale, s'installe à Hébron avec son mari et leurs six enfants pour un bail de près d'un quart de siècle!



Deux diaconesses devant le chalet La Fougère, devenu propriété de l'Église libre Betania.



La maison de retraite Hébron avec vue sur les courts en terre battue du «Lawn Tennis Club Mont-Soleil», fondé en 1905.

Mobilisation régionale en faveur d'une coopérative

Dans le même temps, la fin de l'époque des diaconesses préoccupe le Conseil général de Saint-Imier qui craint pour la pérennité de la maison d'accueil d'Hébron. Un comité d'action est constitué au printemps 1963 afin de sauver l'institution. On évoque la création d'une coopérative à but philanthropique. Ses initiateurs estiment qu'un montant de 50 000 à 70 000 francs est nécessaire pour la réussite de l'opération. Un appel est lancé aux autorités, entreprises, commerces et personnalités influentes de la région.

Sensible aux arguments développés, le Législatif imérien approuve la souscription pour 30 000 francs de parts sociales en mai de la même année déjà. Les paroisses, la Bourgeoisie, des établissements financiers, des industriels, des artisans et des commerçants lui emboîtent le pas. Pas moins de 34 500 francs supplémentaires sont récoltés en quelques semaines. L'institution est sauvée!

Le 1^{er} juillet 1963 voit la création pour une durée illimitée de la société coopérative d'utilité publique « Maison de retraite Hébron Mt-Soleil ». Les statuts précisent à l'art. 2 que « la société n'a pas de but lucratif »; sa mission est « d'héberger des personnes âgées et de leur assurer un lieu de retraite et de repos paisible ».

La société coopérative rachète le bien immobilier à son premier président, Charles Stampfli, qui l'avait acquis précédemment pour s'assurer que sa maman, qui y coulait des jours heureux, puisse y finir sa vie en toute tranquillité. Renée Tanner est confirmée dans sa fonction de directrice de l'établissement.

Une quête inlassable de fonds et de personnel

Hébron ne bénéficie d'aucun soutien étatique. La recherche de fonds mobilise par conséquent les organes dirigeants. Les rapports annuels successifs du président relèvent le manque de moyens financiers permettant de mener à bien les missions de l'institution.

La difficulté de recruter du personnel est également mentionnée. À tel point qu'il faut régulièrement refuser des pensionnaires. « Il est regrettable et triste que nos aînés, qui ont œuvré toute leur vie pour contribuer au bien-être que nous connaissons en Suisse, souffrent de cet état de fait », insiste Charles Stampfli au début des années 70.

La maison de retraite peut heureusement compter sur le soutien indéfectible de généreux donateurs qui l'accompagneront tout au long de son développement. En 1970, c'est un legs important de près de 15 000 francs qui permet de financer plusieurs transformations. Dans les avis mortuaires, les familles endeuillées invitent la population à penser à Hébron plutôt qu'à livrer des fleurs. De nombreuses initiatives locales visent à soutenir financièrement l'institution : concerts, galas de charité et autres événements de nature sportive.



Les dernières grandes transformations ont eu lieu dès l'automne 1979, avec agrandissement à l'ouest et installation d'une salle de bains, d'un ascenseur et d'une salle de séjour au nord.

En 1973, le home accueille 22 pensionnaires, dont cinq sont de passage, en vacances ou en convalescence. Or, malgré les transformations successives, la direction n'est pas en mesure de répondre à la demande. Pour tenter de remédier à cette situation, l'assemblée générale de 1974 autorise le conseil d'administration à engager les démarches en vue d'un agrandissement.

Des travaux pour plus d'un demi-million de francs

Le Canton de Berne, à l'origine d'une vaste étude sur les besoins en lits hospitaliers à l'échelle cantonale, autorise la commune de Saint-Imier à prendre en charge une partie des coûts liés à l'extension et à la rénovation d'Hébron. Devisés à hauteur de 592 000 francs, les travaux prévoient notamment l'agrandissement et la remise à neuf des chambres des pensionnaires, la modernisation de la cuisine et des locaux sanitaires, la création de deux espaces distincts réservés à la couture et au personnel, ainsi que l'installation d'un ascenseur.

Le financement de l'opération est assumé conjointement par la Confédération (190 000 francs), le Canton de Berne et la commune municipale de Saint-Imier (150 000 francs chacun), l'utilisation de fonds propres (60 000 francs) et le lancement à l'échelle du district de Courtelary d'une souscription de parts sociales d'une valeur nominale de 100 et 500 francs dont l'objectif est de rapporter 45 000 francs.

Les travaux démarrent en 1979 et s'étendent sur plusieurs mois. Durant toute la durée du chantier, les pensionnaires de la maison de retraite trouvent refuge à l'Hôpital du district de Courtelary, à Saint-Imier. Ils regagnent leur havre de paix sur les hauteurs de Mont-Soleil dans le courant de l'année 1980.

Un premier lit électrique en 1987

En décembre 1987, la Caisse d'Épargne du district de Courtelary, dont l'une des vocations est de venir en aide aux institutions sociales, offre à Hébron son tout premier lit électrique d'une valeur de 5000 francs. L'installation fait très rapidement ses preuves et en juin 1988, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'institution, le conseil d'administration lance une récolte de fonds pour faire bénéficier chaque résident du même confort. Une circulaire accompagnée d'un bulletin de versement est distribuée dans chaque boîte aux lettres du Vallon, de La Ferrière à Sonceboz. Le but de cette action à large échelle est de rassembler 72 000 francs permettant l'acquisition de 16 lits électriques.

La solidarité régionale et l'attachement à Hébron ne sont une fois encore pas pris en défaut. L'objectif est largement atteint, à tel point que des tables de nuit flambant neuves viennent compléter l'équipement. Pour témoigner de leur reconnaissance envers la population, les responsables de la maison de retraite organisent une journée portes ouvertes le 5 novembre 1988.

En 1990, le home emploie sept personnes à temps plein et une huitième à un taux d'occupation de 50%. Il accueille 16 résidents pour 17 lits disponibles; la moyenne d'âge est de 85 ans. Désormais, l'institution dispose d'une permanence de nuit. Une infirmière est par ailleurs engagée à mi-temps en 1991. L'administration, elle, est informatisée.

Passage au statut d'EMS

Grâce au don d'une association et au fonds de réserve dont dispose Hébron, des travaux de rénovation conséquents d'un montant de 150 000 francs sont consentis en 1995. Il en résulte entre autres une nouvelle cuisine et le remplacement du mobilier. Au moment de marquer la fin du chantier, la conseillère municipale de Saint-Imier en charge du dossier évoque une institution proposant des prestations dignes d'un « cinq étoiles ».

Étape clé dans la vie de la maison de retraite, celle-ci acquiert le statut d'établissement médico-social le 1^{er} janvier 1997. L'EMS Hébron est désormais reconnu par les caisses-maladie et le Canton comme prestataire de services. Pour répondre aux exigences que son nouveau statut lui impose, l'institution renforce son encadrement médical et se dote des équipements nécessaires.

Lors de l'assemblée générale du printemps 1998, celle-ci se fixe comme objectif d'améliorer sa communication afin de mieux se faire connaître et d'assurer son avenir. Sa stratégie repose sur cinq axes prioritaires: la prise en considération de la personne et de ses besoins, l'ambiance, l'hygiène, l'efficacité et l'économie. Un nouveau logo vient appuyer la démarche en 1999. Dans les annonces diffusées dans la presse, Hébron se présente comme une « maison à dimension humaine ». L'EMS insiste sur la disponibilité d'un personnel soignant ouvert et chaleureux, des soins de qualité personnalisés et un suivi médical approprié.

Les journées portes ouvertes successives sont toujours bien fréquentées, preuve de l'attachement de la région à Hébron. Mais alors qu'on vient d'entrer dans le XXI^e siècle, des dissensions internes provoquent des remous jusque dans les médias. L'affaire se terminera devant les tribunaux.





C'est un cadre naturel idyllique qui a servi d'écrin à l'EMS Hébron durant de nombreuses années.



La technologie au service de la liberté de mouvement

Malgré ces tensions passagères, Hébron poursuit son bonhomme de chemin. Le cadre enchanteur qui accueille l'établissement voit l'apparition d'une première volière. Un espace de jardinage adapté est également aménagé. Pour répondre aux spécificités toujours plus complexes des personnes âgées, notamment celles qui sont atteintes dans leur intégrité psychique, l'accent est mis sur la formation continue du personnel dans le domaine de la gérontologie.

En 2004, peu après son quarantième anniversaire, l'institution se dote d'un système de surveillance électronique de l'errance. Alors que jusqu'ici la porte d'entrée

était fermée à clé à certaines heures de la journée pour éviter que les pensionnaires souffrant de troubles de l'orientation, de la mémoire ou du comportement ne se perdent dans la nature, les installations sont nouvellement équipées d'un système anti-errance qui s'étend au parc extérieur. Grâce à la montre-bracelet connectée portée par les résidents, ceux-ci peuvent accéder au jardin et s'y déplacer librement.

Un petit étang, une serre, une cabane de jardin et un jardin potager à l'usage des résidents voient successivement le jour. Tout l'espace est refléuri et baptisé « Aux mille et une fleurs ». L'année 2006 est marquée par l'acquisition d'un minibus 4×4 qui, pour reprendre les termes d'un responsable de l'époque, permet d'offrir « des kilomètres de bien-être ».



Le jardin fleuri d'Hébron, à Mont-Soleil, a fait la fierté de l'institution et le bonheur de nombreux résidents.



Développement impossible à Mont-Soleil

En 2011, la capacité d'hébergement d'Hébron est limitée à 19 personnes. L'institution fait systématiquement le plein. Or, l'infrastructure est vieillissante. Malgré les travaux entrepris par le passé, une mise aux normes s'avère incontournable. L'opération ne serait malheureusement pas viable avec si peu de lits.

Des discussions sont engagées avec le Canton de Berne qui, en mars 2014, attribue 41 places supplémentaires. Celles-ci sont réservées dans la planification des établissements médico-sociaux « d'ici à la moitié de l'année 2016 ». L'institution se voit donc « dotée de 60 places au maximum, y compris les lits de vacances et d'accueil temporaire. Les places du centre de jour ne font pas partie de ce contingent. »

Dans un courrier du 8 août 2014 adressé au conseil d'administration, on apprend le plein soutien de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne (SAP) au projet de construction de 60 lits. « L'agrandissement de l'EMS Hébron est dû au transfert des places de long séjour de la clinique de Belvelay », peut-on lire. « En effet, suite à la décision du Grand Conseil, les institutions psychiatriques peuvent de moins en moins prendre en charge les patientes et les patients ne nécessitant plus une hospitalisation en soins aigus, qui doivent donc être transférés. Les personnes âgées souffrant de maladies psychiatriques chroniques exigent des soins complexes que seules quelques institutions sont à même de dispenser. L'EMS Hébron possède l'expérience et le savoir-faire requis. Aucun autre home de la région ne serait aujourd'hui en mesure d'accueillir ces personnes, pour lesquelles les places sont insuffisantes. »

Un beau certificat ! Mais c'est sans compter avec le corset urbanistique imposé à l'aire de Mont-Soleil par la législation sur l'aménagement du territoire. Le conseil d'administration fraîchement et profondément renouvelé doit très vite déchanter. Non seulement toute nouvelle construction, incontournable dans le cas présent, semble impossible dans l'immédiat, mais la perspective d'une augmentation de la capacité d'accueil soulève un vent de fronde parmi une partie de la population de Mont-Soleil.

Nonobstant les écueils, la vie se poursuit au sein de l'EMS qui a décroché entretemps le label Sonate qui promeut la bienveillance au sein des institutions. Une belle récompense pour l'ensemble du personnel qui voit ainsi le travail effectué quotidiennement reconnu.

Déménagement à Courtelary

En 2015, confrontés au blocage du projet d'agrandissement sur les hauteurs de Saint-Imier, les coopérateurs donnent mandat au conseil d'administration d'étudier d'autres pistes. Pour la première fois, on évoque l'éventualité d'un déménagement.

Quatre ans plus tard, en 2019, l'assemblée générale à l'unanimité approuve la délocalisation de l'EMS à Courtelary où un terrain situé au cœur du village, proche de la gare et de toutes les commodités, se prête idéalement à un développement harmonieux. Le projet porte sur une capacité à dimension humaine de 30 lits.



Le chantier démarre au printemps 2020. La mise en service des nouveaux locaux intervient en septembre 2021. Pour accompagner le renouveau et bien marquer cette étape fondamentale du bientôt sexagénaire EMS Hébron, le déménagement dans le Vallon est précédé du changement d'identité visuelle. Celle-ci vise à mettre en avant la belle énergie déployée par tous les acteurs de l'institution, le conseil d'administration, la direction et le personnel, pour offrir aux résidents un accueil adapté dans un cadre convivial, sécurisé et sécurisant pour eux-mêmes, ainsi que pour leurs proches.

La Résidence HÉBRON trouve très rapidement ses marques dans son nouvel écrin. Le défi de son transfert de Mont-Soleil, où elle avait ses racines, à Courtelary,

où tout était à créer, est relevé avec succès. Les résidents et le personnel s'y sentent très rapidement à l'aise. L'ambiance familiale et de convivialité qui prévalait en juillet 1963, au moment où la coopérative a été portée sur les fonts baptismaux, n'a pas été sacrifiée sur l'autel du modernisme.

Au moment de célébrer le soixantième anniversaire de cette institution à taille humaine, dans laquelle chacune et chacun est accueilli avec ses spécificités, dans le respect de ses choix et de ses droits fondamentaux, l'esprit des débuts est plus vivant que jamais. Il est d'autant mieux vécu qu'il peut s'épanouir dans un environnement qui est aujourd'hui totalement adapté aux défis sociétaux qui l'attendent.

Hébron au fil des années

La chronique d'Hébron recèle des petits trésors.

On y découvre notamment qu'en septembre 1971, deux « jeunes » pensionnaires de la maison de retraite se sont fiancés. La presse souligne le caractère exceptionnel de cet événement, les âges de Betty Gygax et Hermann Rufenacht totalisant 169 ans.



1963

La société coopérative d'utilité publique « Maison de retraite Hébron Mt-Soleil » est créée pour une durée illimitée.

1971

1984

Très longtemps, le chalet Alpina a été indissociable de la vie d'Hébron. Si l'on ne connaît pas précisément l'année de sa construction, il semble établi qu'il se dressait déjà fièrement sur la propriété en 1926. Il en est question lors de l'assemblée générale du 26 septembre 1984, car « il a repris fière allure grâce aux mains expertes du nouveau directeur qui l'a refait plus beau qu'avant, comme le dit la chanson ». Victime de l'outrage du temps, le vieux chalet ne connaîtra pas de troisième jeunesse. Il doit être démoli en l'an 2000 pour des raisons de sécurité.

De nombreuses bénévoles ont contribué à animer la vie sociale à Hébron au fil des ans. *L'Impartial* du 24 juin 1993 mentionne qu'une douzaine d'entre elles y assurent l'animation, dont quatre consacrent chaque semaine une après-midi. « Deux dames rendent ainsi visite à chaque pensionnaire, tandis que deux autres animent l'atelier de bricolage. » Ce dernier, « ouvert à tous les pensionnaires, révèle ou réveille des talents insoupçonnés », permettant « à chacune et chacun de faire quelque chose d'utile, de confectionner des cadeaux et de passer un moment sympathique et convivial. La vente organisée samedi dernier, qui réunissait de très nombreux objets réalisés par cet atelier, a d'ailleurs connu un succès énorme, vastes commandes à la clé! »

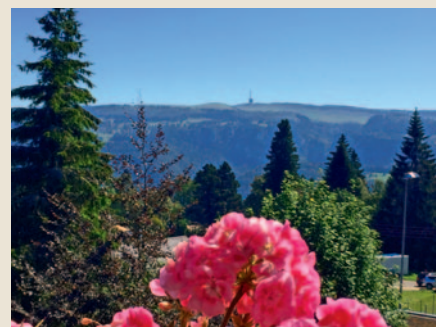
De nombreux anniversaires ont été fêtés en 60 ans d'existence. Jeanne Hofmann et ses 100 ans célébrés le 9 mai 1994 y tient une place particulière. Rédigé par l'équipe d'animation, le troisième numéro du journal interne *La GaZette* est en effet consacré à la nouvelle centenaire. Entrée au home quatre ans plus tôt, cette habitante de Saint-Imier dit s'y plaire.

1987

À la lecture du *Journal du Jura* du 4 mars 1987, on apprend que les 17 lits du home d'accueil Hébron sont tous occupés. Ses pensionnaires, à majorité féminine, présentent une moyenne d'âge de 88 ans et demi. Parmi les résidentes se trouvent les doyennes de trois localités du Vallon : Cécile Leisi, 101 ans, de Saint-Imier ; Marguerite Eckstein, 94 ans, de Sonvilier ; et Ida Fuss, 93 ans, de Cortébert.

1993 1994 1995

Durant dix éditions, à partir de 1995, les résidents d'Hébron ont pu apprécier les airs entraînants du Mont-Soleil Open Air, voyant défiler sur le terrain en contrebas de l'EMS des vedettes comme Patricia Kaas, Stephan Eicher, David Hallyday, I Muvrini ou encore les groupes suisses de rock Gotthard et Krokus. Si le festival n'a pas résisté au-delà de 2006, miné par des conditions atmosphériques exécrables, Hébron continue à apprécier la musique pop de bonne facture. Ainsi, le groupe franco-suisse Carrousel, basé à Delémont, est l'invité en 2013 du cinquantième anniversaire de l'institution, année au cours de laquelle il prend la deuxième place de la finale de la sélection suisse au Concours Eurovision de la chanson.



Fidèle à la vocation voulue par le doyen Morel, la Caisse d'Épargne et de Crédit du District de Courtelary, aujourd'hui Clientis Caisse d'Épargne Courtelary, a toujours été très attentive aux besoins d'Hébron. Et cela depuis les débuts de l'institution. Des dons sont mentionnés à plusieurs reprises dans les archives de cette dernière. En date du 8 avril 1998, *Le Journal du Jura* relève que « le home a besoin de tables et de chaises pour sa salle à manger, afin de remplacer un mobilier qui avait fait largement son temps ». La CEC offre les 8000 francs nécessaires à leur acquisition.

Activité plutôt méconnue de la majorité des promeneurs se rendant à Mont-Soleil, mais fort appréciée des initiés, Hébron accueillait volontiers les gens de passage à l'enseigne du P'tit Soleil. L'autorisation d'exploiter un établissement public de restauration avec débit d'alcool a été accordée par la préfecture du Jura bernois à partir du 8 août 2011 et pour une durée illimitée. Il y est fait mention d'un local de 10 places au rez-de-chaussée et d'un jardin-terrasse pouvant accueillir 30 clients.

1998

2002

2011

2013

En juillet 2002, Yvonne et Fred Stampfli, respectivement 85 et 90 printemps, fêtent leurs noces de palissandre après 65 années de vie commune. Fred Stampfli et son frère Charles, premier président, ont été en 1963 membres fondateurs de la société coopérative d'utilité publique « Maison de retraite Hébron Mt-Soleil » dans laquelle leur mère a fini ses jours.

Ses kermesses annuelles, marchés aux puces et autres opérations portes ouvertes en témoignent, Hébron n'a jamais vécu en vase clos, toujours aux aguets pour associer les familles des résidents et la population du Vallon à ses activités. Dans son édition du 15 novembre 2013, *Le Quotidien Jurassien* évoque la journée « Futur en tous genres » de la veille, dont l'objectif est de permettre à des jeunes en âge de scolarité de se faire une idée pratique des métiers et des domaines d'activité dans lesquels leur genre est jusqu'à présent sous-représenté. À cette occasion, cinq garçons ont passé la journée à l'EMS Hébron. « Ils y ont appris les différents corps de métiers gravitant autour d'un établissement, d'animateur à cuisinier en passant par infirmier et agent technique. »

Un déménagement aussi conséquent que celui qui attend Hébron, les membres de son personnel et ses résidents à l'approche de l'automne 2021, ça se prépare soigneusement. Quelques mois avant de quitter la montagne pour le Vallon, les seconds sont ainsi invités par les premiers à se projeter dans le futur établissement. Les émotions sont parfois à fleur de peau. On craint de ne pas retrouver le cadre naturel idyllique qui sert alors d'écrin à l'institution. Les sapins, la vue panoramique sur la chaîne du Chasseral et son antenne vont manquer. Qu'en sera-t-il du chant des oiseaux ? Et des promenades à l'air pur ? Pourvu que des affaires ne se perdent pas dans le déménagement.

À l'inverse, on se réjouit d'emménager dans un espace plus spacieux et aéré. Tout sera neuf. On sentira y battre la vie. Les résidents se réjouissent de prendre possession d'une

chambre favorisant leur intimité, équipée de sanitaires et d'une douche. L'accessibilité des lieux est saluée. Il sera plus facile pour les visites de venir à Courtelary qu'à Mont-Soleil, surtout en hiver. On se projette dans la cafétéria flamboyante où il sera à coup sûr très agréable de converser à l'heure du thé.

Invités à lister ce qu'ils souhaitent à tout prix prendre avec eux, les résidents expriment des besoins très divers. Parfois teintés de nostalgie : le souvenir des cigognes d'Altreu. Plus poétiques : l'air, la vie. Très pragmatiques : le téléviseur, le jeu de char. Personnels : les photos des petits-enfants. Spirituels : la bible. Ou encore d'ordre relationnel : la qualité des contacts avec les infirmières. Les réponses sont touchantes, toutes empreintes d'une humanité authentique.



2021 2022 2023

Printemps 2023. Plus d'un an et demi déjà que la Résidence HÉBRON s'est installée à Courtelary. À l'invitation de l'équipe d'animation, les pensionnaires s'expriment sur leur nouveau lieu de vie. Le bilan est globalement positif. La localisation au cœur du village est saluée. On retrouve plus souvent les copains. On sort davantage, notamment pour déguster une bonne glace chez le chocolatier tout proche. Les visites sont plus fréquentes. On s'autorise de belles promenades dans la localité.

Les nouveaux locaux sont plébiscités. Les attentes n'ont pas été déçues. Les couloirs étriés de Mont-Soleil ont cédé la place à des espaces qui facilitent les déplacements en toute autonomie. Le bâtiment est lumineux. Les chambres garantissent une intimité bienvenue. Les résidents se félicitent des lieux de vie collectifs, que ce soit pour partager un moment entre connaissances, pour jouer aux cartes ou tout simplement pour boire un verre.

Directrice de la Résidence HÉBRON, Anne-Catherine Cialente confirme : « Les espaces communautaires, ces petits salons aménagés sur chacun des étages, sont très utilisés. Les résidents se sont par ailleurs très vite appropriés leur nouvelle chambre. » L'ambiance familiale voulue par le maître d'ouvrage et l'architecte dès les premières réflexions est désormais une réalité qui se vit au quotidien.



Un modèle architectural dans l'esprit d'Hébron

Dès le feu vert de l'assemblée générale de 2015 à l'étude d'une délocalisation, le conseil d'administration met les bouchées doubles pour trouver une solution viable pour l'établissement sis à Mont-Soleil. Dans son projet de construction intitulé « EMS Hébron 30 », daté du 25 juin 2018, il annonce clairement la couleur. Parmi toutes les options qui ont été passées en revue, celle d'un déménagement à Courtelary est souhaitée par les instances dirigeantes.

Cette solution s'impose d'autant plus que le Conseil municipal de Courtelary délivre un préavis positif sans restriction pour l'accueil d'Hébron, qu'il est disposé à traiter le dossier rapidement et qu'il se déclare disponible pour accompagner le projet. La priorité désormais est de créer les conditions pour acquérir le terrain idoine, de mandater un architecte et d'obtenir le feu vert des coopérateurs. Celui-ci tombe en 2019.

L'objectif principal du conseil d'administration et de la direction est de permettre à l'institution de poursuivre sa mission centrée sur l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement de personnes âgées en perte d'autonomie et/ou souffrant de troubles psychiques. Du point de vue architectural, les objectifs spécifiques visent en particulier à garantir une adéquation entre la mission de l'établissement et les différents espaces architecturaux (privés, semi-privatifs, de déambulation, d'isolement, etc.) et à permettre aux résidents et au personnel d'évoluer dans une structure offrant tout le confort nécessaire, en privilégiant notamment l'éclairage naturel et un environnement sollicitant les sens.

Dans le jargon du métier, le modèle architectural retenu est de type « green house » avec des unités de vie permettant de garantir à la fois le maintien de l'autonomie, la sécurité et les liens sociaux entre les résidents. La particularité, à Courtelary, réside notamment dans l'agencement de trois unités

de vie sécurisée offrant une petite capacité d'accueil, soit 10 résidents par étage. Cette structure architecturale fait la part belle aux espaces lumineux et apaisants. Elle donne la possibilité aux résidents d'évoluer dans un cadre de type appartement communautaire favorisant l'autonomie, l'indépendance et le contact social, comme chez soi.

Telle qu'elle se présente aujourd'hui, la Résidence HÉBRON est constituée de cinq niveaux reliés entre eux par un ascenseur et un escalier central :

- Sous-sol : locaux techniques et de stockage, vestiaires.
- Rez-de-chaussée : zone d'accueil, locaux communs des résidents (salle à manger, salon, cafétéria avec sa terrasse), cuisine, animation village et jardin thérapeutique. Sur le toit se trouve une grande terrasse dont bénéficient les résidents et le personnel.
- Les trois étages supérieurs sont occupés par des lieux de vie autonomes. Ils proposent les équipements suivants : 30 chambres individuelles dont deux suites sous la forme de deux pièces communicantes, 30 salles de bains individuelles (douche et WC), trois toilettes publiques, une salle de soins de bien-être, une salle de bains thérapeutiques, trois salons, trois salles à manger, une salle polyvalente, deux petits salons, trois terrasses-balcons et un fumoir.

Les résidents évoluent ainsi dans un cadre clairement différent d'un hôpital. L'environnement, adapté et adaptable, permet d'accueillir des personnes présentant parfois des troubles comportementaux. Les espaces de promenade et de déambulation intérieurs et extérieurs, tout comme les lieux d'isolement, permettent de diminuer les situations génératrices de stress, d'angoisse et les difficultés de cohabitation, qui influent fortement sur le comportement et la symptomatologie des résidents.

Pour l'architecte, un des enjeux majeurs du projet d'un coût total de 8,2 millions de francs a été de permettre à la fois une sécurité maximale et le sentiment pour le résident d'aller et venir à sa guise, où il le souhaite, histoire qu'il ne se sente pas enfermé.





Le bien-être des résidents au cœur de l'action

Fort d'une vingtaine de pages, le projet d'établissement 2021-2026 de la Résidence HÉBRON constitue un guide précieux dans lequel s'inscrivent les actions multisectorielles de l'institution. Il rappelle les grands principes philosophiques qui guident l'établissement depuis six décennies, tout en veillant bien sûr à les adapter à la situation actuelle et à placer les repères lui garantissant une évolution harmonieuse dans le futur.

Au risque de se répéter, il n'est pas inutile de rappeler que la Résidence a pour but « l'accueil, l'accompagnement, les soins et l'hébergement long séjour d'adultes et de personnes âgées en perte d'autonomie ». Elle se décline en cinq axes :

1. Accueillir chaque résident avec ses spécificités dans le respect de ses choix et de ses droits fondamentaux.
2. Offrir des prestations personnalisées dans le respect de la vie sociale et de la sphère privée des résidents.
3. Accompagner chaque résident dans les différentes étapes de son projet de vie et de son capital santé, dans un esprit d'ouverture et de flexibilité.
4. Établir un partenariat avec les familles et les proches aidants en les intégrant au projet d'accompagnement.
5. Contribuer au maintien du réseau social du résident en favorisant les relations humaines.

Les valeurs humanistes auxquelles adhère la Résidence HÉBRON orientent et définissent ses politiques et ses comportements dans l'accompagnement des résidents. L'être humain est perçu comme un être à part entière, en relation, en mouvance et en adaptation constante avec son environnement. La dignité, la liberté, l'autonomie et la sécurité sont les quatre valeurs fondamentales de l'institution. Le respect, la considération et la bienveillance constituent les piliers de l'accompagnement.

HÉBRON pose comme postulat que « vivre c'est oser prendre des risques ». Il ne peut dès lors être dérogé au principe de liberté de mouvement que lorsque la sécurité vitale d'une personne est engagée.

Chaque entrée conduit à l'établissement d'un projet d'accompagnement personnalisé, en partenariat avec le résident et/ou sa famille, l'animatrice, le soignant et l'infirmier référent. Il définit les objectifs généraux en matière de qualité, d'organisation et d'accompagnement, ainsi que les mesures permettant leur réalisation. Il a pour but de maintenir les habitudes de vie de la personne accueillie, de respecter ses désirs et ses particularités en tenant compte de ses ressources. La démarche se veut avant tout porteuse de sens; elle mobilise l'ensemble des professionnels afin que les résidents soient les acteurs de leur projet. Une réévaluation est faite tous les ans ou lorsque l'état de santé l'exige.

La bienveillance et la bientraitance sont des valeurs clés de la Résidence HÉBRON. Une attitude positive, le respect des sentiments, des droits, des choix et des oppositions des résidents constituent les lignes directrices pour un accompagnement bientraitant. Pour ce faire, les directions engagent des collaborateurs investis et compétents. Elles mettent en place de la formation continue ainsi que de la supervision d'équipe, afin de toujours maintenir un climat bienveillant au sein de la Résidence.



Un soin particulier est également porté à l'animation, au sens d'« animer la vie ». Elle se vit à chaque moment. Elle est l'âme du foyer. Les collaborateurs, une quarantaine tous secteurs d'activités confondus, y participent dans un climat de bonne humeur et de sérénité. Le projet d'animation place le résident au cœur de l'action, afin de lui permettre de recréer un lieu de vie et du lien social.

L'animatrice responsable recense souhaits et envies. Elle met en place les ateliers et coordonne les différents types d'animations, qu'elles soient individuelles, collectives, de foyer ou d'unité de vie (petit groupe), avec l'ensemble des collaborateurs de la Résidence. Elle planifie les intervenants extérieurs.

Toutes ces activités ont pour objectif de stimuler les capacités fonctionnelles, cognitives, sensorielles et sociales des résidents.

Les valeurs humanistes défendues et vécues au sein de l'institution ainsi que ses missions sont couchées noir sur blanc dans sa charte éthique. Les principes sectoriels qui en découlent sont déclinés dans les recommandations de bonnes pratiques dans les domaines de l'accueil, de l'accompagnement, de l'organisation du cadre de vie, des soins et de la vie sociale.

La bienveillance n'est clairement pas un vain mot au sein de la Résidence HÉBRON. Elle s'y vit au quotidien. La devise s'impose au visiteur dès la porte d'entrée franchie, inscrite en lettres grasses, bien visible: « Le sourire est à l'humanité ce que les rayons du soleil sont aux fleurs. »

En calèche à Mont-Soleil, ou en sortie sur les rives du Doubs: les résidents ne manquent pas d'occasions pour (re)découvrir leur région.





La Résidence HÉBRON armée pour répondre aux défis qui l'attendent

Dans les statuts adoptés par l'assemblée générale du 24 août 2011 et modifiés la dernière fois le 24 novembre 2021, la « Maison de retraite Hébron Mt-Soleil » s'est par la force des choses muée en « Résidence HÉBRON, société coopérative ». Le siège de cette dernière est désormais à Courtelary. Sa mission n'est plus seulement « d'héberger des personnes âgées et de leur assurer un lieu de retraite et de repos paisible ». Dorénavant, l'institution a pour objectif « l'accueil, l'accompagnement, les soins et l'hébergement long séjour d'adultes et de personnes âgées en perte d'autonomie ».

Forte de son rôle d'utilité publique – on dira aujourd'hui de service public tant ses tâches s'inscrivent dans un véritable service à la population – la Résidence HÉBRON répond plus que jamais aux attentes spécifiques de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne. Les activités fondamentales qu'elle déploie à l'échelle régionale en font un acteur incontournable et essentiel du paysage médico-social du Grand Chasseral.

Après avoir connu des années parfois difficiles par le passé, la société coopérative peut se targuer aujourd'hui d'une situation financière saine. Certes, un élargissement du nombre d'associés figure à l'ordre du jour à l'heure d'entamer une nouvelle décennie, mais ceux-ci peuvent se projeter dans le futur avec optimisme.

Bien que les défis liés au vieillissement de la population soient toujours plus nombreux et complexes, la pérennisation de la Résidence HÉBRON, dans le respect du but que s'est assigné la société coopérative à l'article 2 de ses statuts, peut être envisagée sereinement. Un mérite qui revient à toutes celles et tous ceux qui œuvrent au quotidien pour le bien de l'institution et de ses résidents.



Textes

Béat Grossenbacher

Graphisme, mise en pages

ID3A Sàrl / Sebastian Wileczelek

Photos

ID3A Sàrl / Sebastian Wileczelek, Arthur Wkz, Daniel Müller, Résidence HÉBRON

Impression

Juillerat Chervet SA, Saint-Imier

Tirage

250 ex.

Novembre 2023

